

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 Février 2026**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 34
Absents excusés : 03

Date de convocation : 14/02/2026

Délibération N° D-2026-2602-15

Membres présents : 34 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JABOB Chantal, ROTH Mireille, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, STAHL Denis, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

M WEISS Henri a donné pouvoir à Mme RAPINAT Fabienne pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 3/37

Madame DYEUL Aurélie.

Messieurs NORTH Alain, MICHEL Roland.

Objet : Marché de travaux pour l'aménagement d'une piste cyclable entre Hurtigheim et Stutzheim-Offenheim

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire des résultats de la consultation relative au marché de travaux en vue de la réalisation d'une piste cyclable entre Hurtigheim et Stutzheim-Offenheim.

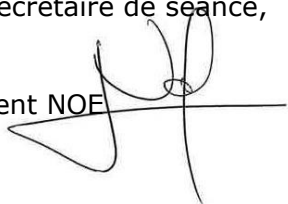
Six offres ont été réceptionnées lors de la consultation des entreprises et ont été analysées par la commission d'appel d'offres. Gaston BURGER, Président de la CAO, fait état de l'analyse de la commission qui propose d'attribuer le marché à l'entreprise LINGENHELD pour un montant de 470 954,63 € ht.

Après délibération, le Conseil communautaire **approuve** la proposition de la Commission d'appel d'offres et **autorise** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir ainsi que tous documents se rapportant à ce projet.

Fait à Truchtersheim, le 03 mars 2026

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

